

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST**

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 080-218006609-20260321-DEL_01_260321-DE



Séance du 21 mars 2026

Délib. n° 01/260321

L'An deux mil vingt six, le vingt et un mars à dix heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal sous la présidence de Monsieur SZAREK Gérard.

Nombre de membres

En exercice : 11

Présent(s) : 11

Pouvoir(s) : 0

Date de convocation :

17/03/2026

Secrétaires de séance :

Mme SZAREK France

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr LEPOIX Pierre
Mr BIGOT Arnaud	Mme SZAREK France	Mme GRIMAUX Brigitte
Mme MANSARD Michèle	Mme LEBEAU Mathilde	Mme LUCAS Marie-Laure
Mr FERNET Victor	Mr SANCHEZ Patrice	

Objet : ELECTION DU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il vous est proposé de désigner Madame SZAREK France pour assurer ces fonctions. S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est proposé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

A obtenu : Mr Joël BELLARD onze (11) voix

Est élu : Mr Joël BELLARD est proclamé maire de la commune.

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

